

Rapport d'activité 2023

Mutuel

Assurance Maladie SA



groupemutuel

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Mutuel Assurance Maladie SA»
«Mutuel Krankenversicherung AG»
«Mutuel Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Mutuel Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Mutuel Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administratrice et	Mme Petra Feigl-Fässler (dès 01.07.2023)
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom
	M. Urs Schwaller (jusqu'au 30.06.2023)

Direction générale en 2023

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et	Mme Sophie Revaz
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Chiffres-clés

		2023	2022
Résultat annuel	CHF	-42 232 324	-83 200 332
Nombre d'assurés AOS		305 551	322 398
Total du bilan	CHF	710 155 815	737 989 277

Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	1 403 972 708	1 415 391 483
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	65 612 184	65 023 890
Réassurance (LAMal)	CHF	1 281 705	1 325 288
Total	CHF	1 470 866 597	1 481 740 661

Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	329 461 730	343 672 480
en % des prestations nettes d'assurance		21,2%	22,4%

Total des fonds propres LAMal	CHF	219 846 999	262 079 323
en % des primes brutes		15,0%	17,7%

Performance des placements		5,3%	-9,7%
-----------------------------------	--	-------------	--------------

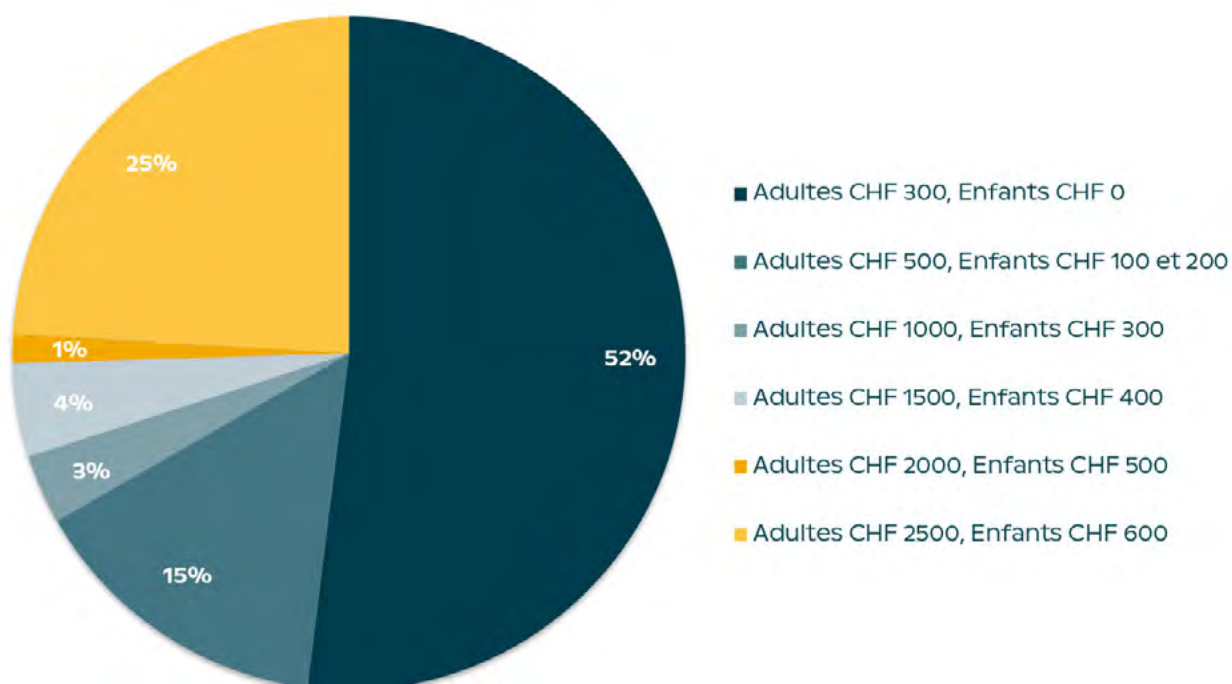
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Mutuel Assurance Maladie SA connaît en 2023 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 16 847 membres (-5,2%), lequel atteint désormais 305 551 assurés contre 322 398 en 2022.

Effectif moyen	2023
Hommes	124 973
Femmes	128 580
Enfants	51 998
Nombre d'assurés total	305 551

Répartition de l'effectif par franchises



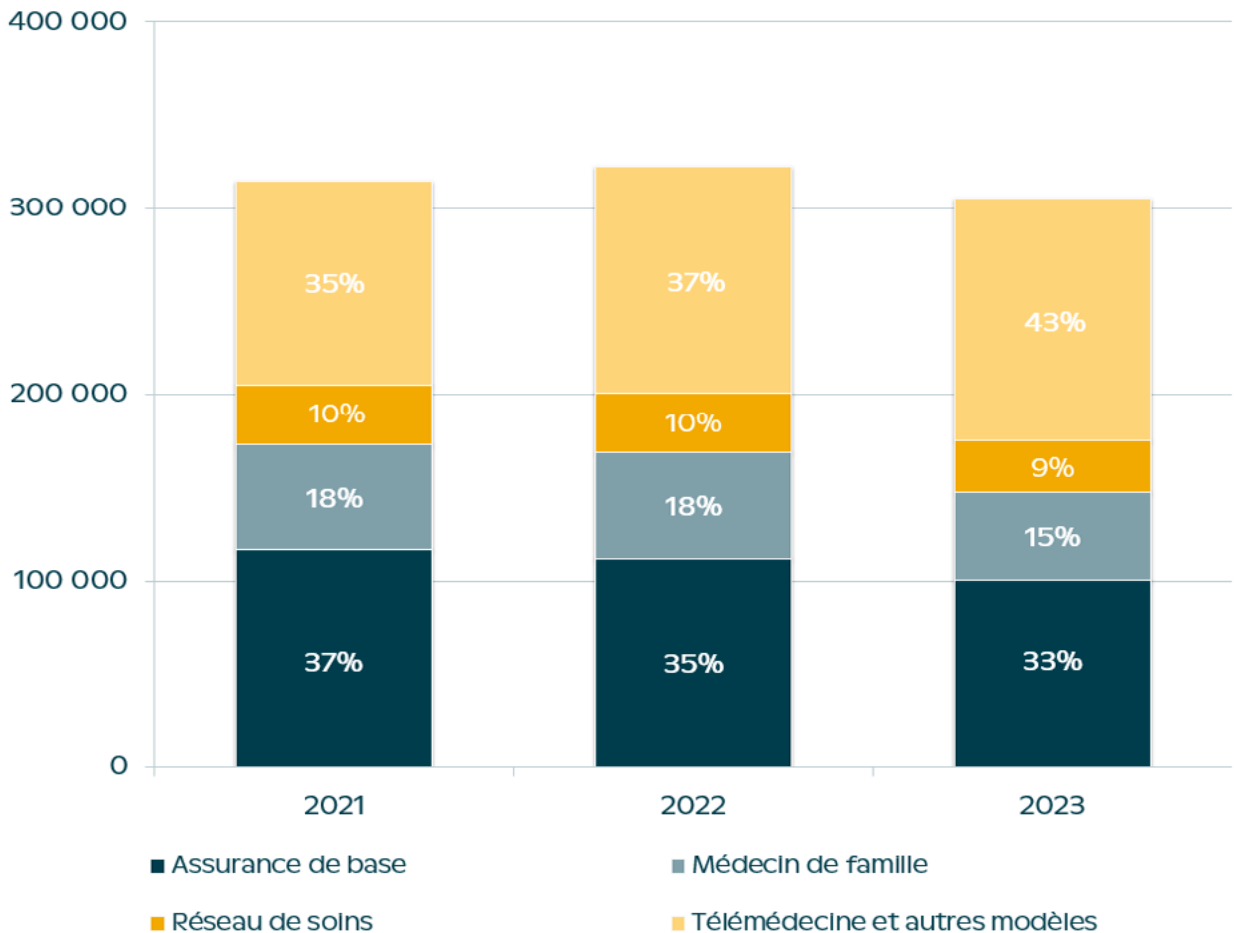
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Mutuel Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 205 300 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 47 200 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille, 27 600 assurés pour un modèle de réseau de soins, 130 500 assurés pour un modèle de télémédecine et autre. Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs.

Evolution des effectifs AOS de Mutuel Assurance Maladie SA

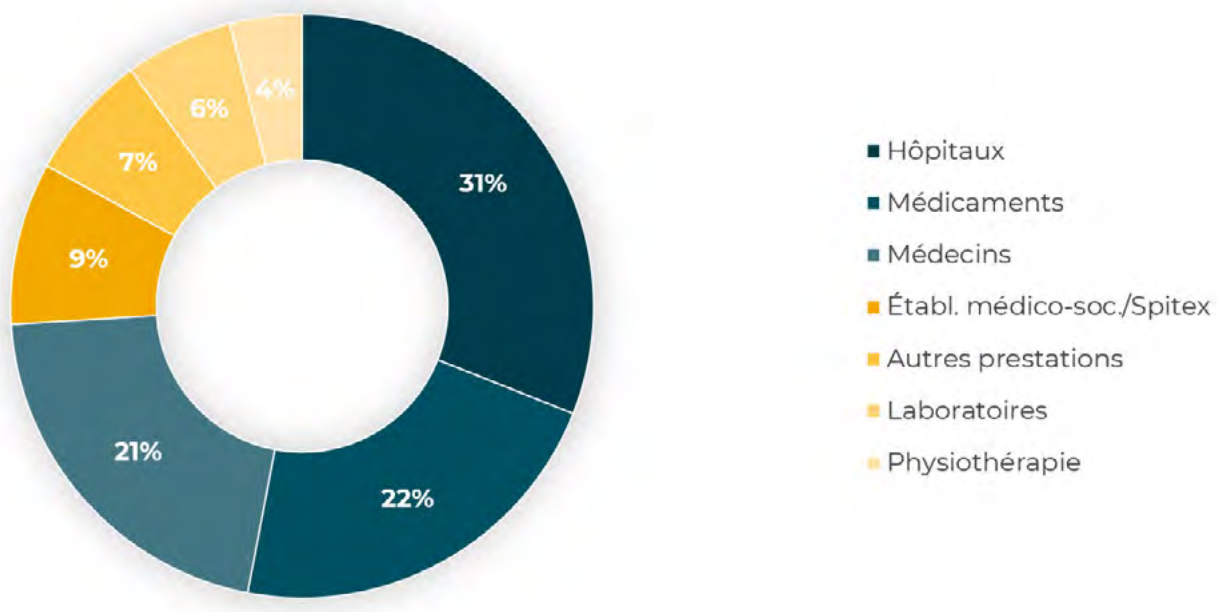


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2023
Hôpitaux	520 184 386
Médicaments	376 456 068
Médecins	364 256 312
Établ. médico-soc./Spitex	145 372 572
Autres prestations	127 221 176
Laboratoires	99 628 977
Physiothérapie	69 498 860
Total des prestations	1 702 618 351

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 74% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une entité à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA effectue la gestion de fortune des entreprises de Groupe Mutuel Holding SA et sociétés tierces.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de services sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Structure du Groupe Mutuel

Aperçu des sociétés filles de Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

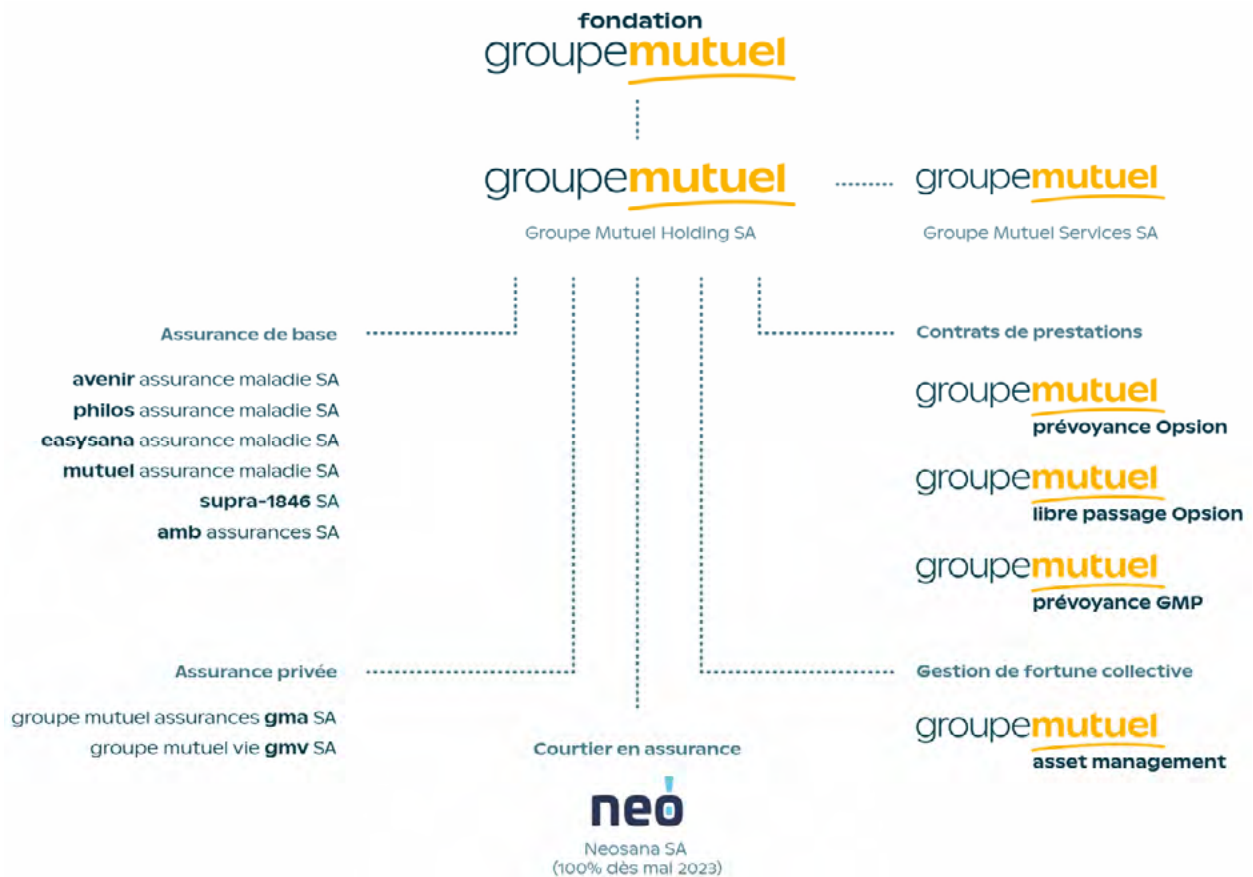
Sont détenus par Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

Neosana SA, dont la holding détient 100% des actions, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs de Groupe Mutuel Holding SA.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe. La société Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA est, quant à elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises de Groupe Mutuel Holding SA et sociétés tierces.



Le conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique de Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de cinq à neuf membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

Commissions spécialisées du conseil d'administration

Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et du marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme de Groupe Mutuel Holding SA.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariat ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

Commission de rémunération et de nomination

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de trois autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

Les membres du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2023

¹ Membre de la commission d'audit et des risques

² Membre de la commission projets stratégiques et innovation

³ Membre de la commission de rémunération et de nomination

Karin Perraudin – Présidente²

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président³

Ingénieur agronome. Conseiller aux Etats de 2011 à 2019. Administrateur de sociétés.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire^{1,2}

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre^{1,3}

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé.

Jean-Blaise Conne – Membre¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Charles Relecom – Membre^{2,3}

Master en sciences actuarielles et en mathématiques. Administrateur de sociétés.

Petra Feigl-Fässler (dès le 01.07.2023) – Membre³

Membre de la Direction et responsable des ressources humaines de Migros Industrie. Licenciée en sciences économiques HSG.

Jürg E. Tschanz – Membre²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitswiss SA.

Urs Schwaller (jusqu'au 30.06.2023) – Membre^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Administrateur de sociétés.

La direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses sociétés incombe à la direction générale, composée de neuf membres en 2023. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Les membres de la direction générale en 2023

Thomas Boyer – Directeur général

Master en sciences économiques HEC.

Philippe Buthey – Technologie

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit. Avocat.

Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés

Master en sciences économiques HEC.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en sciences économiques.

Paul Rabaglia – Finances

Master en sciences économiques HEC.

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit. Avocate. Executive MBA.

Cédric Scheiben – Distribution

Executive MBA en services financiers et assurances.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs de Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés. Il est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein de Groupe Mutuel Holding SA.

Systeme de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions compliance, gestion des risques et actuaire responsable.
- L'audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Compliance

La fonction compliance est chargée de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

Gestion des risques

La fonction gestion des risques est chargée de la surveillance et la gestion adéquate des risques, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de la gestion du système de contrôle interne.

Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale

La rémunération du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés de Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2023, le conseil d'administration de Mutuel Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 102 218.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2023 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 257 307.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 518 935.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 669 802.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 114 900.-.

La part de Mutuel Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la direction générale est de 9,4%, soit CHF 306 660.-, dont CHF 63 497.- pour la plus importante.

Gestion des capitaux

Rétrospective

What a difference a year makes...

Les craintes de récession affichées par une majorité d'économistes à la fin de l'année 2022 n'auront été suivies d'aucun effet. Le marché de l'emploi est resté robuste en Europe et aux Etats-Unis et les marges des entreprises ont continué leur progression. La lutte contre l'inflation initiée par les banques centrales en 2022 s'est vue couronnée de succès. En effet, si l'inflation est restée au-dessus de l'objectif des 2%, les tendances inflationnistes ont perdu de leur vigueur et les taux enregistrés en fin d'année ont retrouvé des niveaux en-dessous des taux directeurs.

En Suisse, la croissance économique a été atone, mais le taux de chômage a conservé son plus bas historique. La disparition du Credit Suisse, racheté par UBS, n'a pas provoqué de grands remous sur les marchés suite à l'intervention musclée du gouvernement et de la BNS. Les problématiques rencontrées dans plusieurs banques de la Silicon Valley ont également été adressées par la Réserve fédérale et le Trésor américains. Les leçons du passé semblent avoir été retenues. L'année 2023 entrera également dans l'histoire comme l'année la plus chaude depuis le début du suivi des températures sur la planète.

Perspectives

Le développement du conflit russo-ukrainien, la non-résolution du conflit en Palestine, les élections américaines, les élections européennes et la trajectoire des taux d'intérêts sont les grandes inconnues de l'année 2024. Nous assistons en ce début d'année à la publication de chiffres économiques plutôt solides, avec une inflation maîtrisée, mais plutôt « collante », encore au-dessus de l'objectif de 2%, sauf en Suisse où celle-ci se retrouve assez nettement en-dessous de cette limite. Hors facteurs exogènes, un atterrissage en douceur des économies occidentales peut être raisonnablement anticipé. Nous ne notons pas de baisse de prix de la part des entreprises, malgré un coût des matières premières nettement inférieur aux deux années antérieures. Les marges devraient ainsi rester confortables, la hausse des salaires semblant à bout de souffle.

Nous anticipons donc une année positive, tant sur les obligations que sur les actions, dans une moindre mesure toutefois que celle que nous avons connue en 2023.

Stratégie ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

La politique ESG des sociétés du Groupe Mutuel a été implémentée dès 2021. L'année qui vient de s'achever s'est inscrite dans la continuité et le renforcement des mesures quant au positionnement des actifs sous le prisme de l'ESG. L'audit annuel de Conser SA, expert indépendant, a confirmé l'évolution positive de la méthodologie d'investissement adoptée. La qualité ESG des portefeuilles obtient une évaluation globale de A, la seconde meilleure note atteignable (sur une échelle allant de A+ à D) alors que l'indice de référence est évalué à B+.

Un rapport de durabilité complet est publié pour la première fois cette année.

Revue des états financiers

Produits d'assurance

Mutuel Assurance Maladie SA a terminé l'année 2023 sur un chiffre d'affaires net de 1,4 milliard de francs, soit une baisse de 0,7% par rapport à l'année 2022.

Charges d'assurance

En 2023, selon des estimations encore provisoires à fin mars 2024, les coûts de la santé ont continué à augmenter. La hausse en 2023 est importante. Elle est de 3,7%. C'est la plus importante hausse de ces dix dernières années, hors Covid. Ce n'est pas une bonne nouvelle car les coûts de la santé avaient déjà fortement augmenté en 2022 avec 4% et de l'ordre de 6,3% en 2021 en raison notamment d'une forme de rattrapage après des périodes de semi-confinement imposé durant le Covid. Cela signifie que la hausse sur trois ans avoisine 15%. Les coûts continuent donc à augmenter fortement alors que la hausse annuelle moyenne était d'environ 3% ces 20 dernières années.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 1,6 milliard de francs, en hausse de 1,3% par rapport à l'année précédente. A ce montant est déduit 14,2 millions de francs de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 109,9 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (110,3 millions de francs en 2022); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 488,60 (CHF 464,50 en 2022).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 79,3 millions de francs pour l'exercice 2023, en baisse par rapport à l'année comparative. Mutuel Assurance Maladie SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité, le conseil et la satisfaction client ; et entend continuer à investir dans la formation de son réseau de distribution. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 261,40 en 2022 à CHF 229,60 pour l'année 2023.

Résultat des placements

Les placements ont connu une belle année 2023 avec un résultat net de près de 22,4 millions de francs qui permet d'atténuer la perte de Mutuel Assurance Maladie SA.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2023 une perte de 42,2 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

Rapport financier

Compte de résultat

- 16 Compte de résultat
- 17 Bilan
- 18 Tableau des flux de trésorerie
- 19 Tableau de variation des fonds propres

Annexes aux comptes 2023

- 20 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 22 Compte de résultat par domaine d'activité
- 23 Explications relatives au compte de résultat
- 25 Explications relatives au bilan
- 27 Autres indications
- 28 Proposition d'utilisation du résultat
- 29 Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2023	2022
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	1 448 828 436	1 459 498 659
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-1 550 894 137	-1 531 096 971
Variation des provisions techniques	9	14 253 751	7 318 515
Compensation des risques entre assureurs		109 871 581	110 255 129
Autres charges d'assurance		- 7 831 883	- 10 964 542
Total des charges de l'assurance		-1 434 600 688	-1 424 487 869
Frais de gestion et d'administration	3	- 79 310 436	- 93 591 600
Résultat technique de l'assurance		- 65 082 688	- 58 580 810
Autres produits financiers		1 040 284	12 896
Autres charges financières		- 725 087	- 1 861 402
Produits sur les placements en capitaux	4	35 498 986	10 121 993
Charges sur les placements en capitaux	4	- 13 058 908	- 58 656 721
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-	25 798 000
Autres produits d'exploitation	5	95 089	-
Autres charges d'exploitation	5	-	- 34 288
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		22 850 364	- 24 619 522
Résultat de l'exercice		- 42 232 324	- 83 200 332

Bilan

	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	6	414 605 968	459 816 219
Comptes de régularisation	7	88 257 592	67 295 842
Créances	8	175 336 417	173 132 351
Liquidités		31 955 838	37 744 865
Total des actifs		710 155 815	737 989 277

	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		196 614 549	279 346 606
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		57 280 219	57 521 772
Réserves sur réassurance active LAMal		8 034 555	8 261 278
Résultat de l'exercice		- 42 232 324	- 83 200 332
Fonds propres		219 846 999	262 079 323
Provisions techniques pour propre compte	9	329 461 730	343 672 480
Autres provisions techniques	9	519 000	562 000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	22 991 000	22 991 000
Comptes de régularisation	11	13 155 762	14 730 450
Dettes	12	124 181 325	93 954 023
Fonds étrangers		490 308 816	475 909 954
Total des passifs		710 155 815	737 989 277

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2023	2022
Résultat	- 42 232 324	- 83 200 332
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 16 746 282	54 042 236
Amortissements / revalorisations sur les créances	1 027 000	- 720 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 14 210 751	- 7 413 515
Modification des autres provisions techniques	- 43 000	95 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	-	- 34 744 565
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	-	- 25 798 000
Augmentation / diminution des créances	- 3 231 067	- 4 647 068
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 20 961 750	6 784 198
Augmentation / diminution des dettes	30 227 301	- 34 973 812
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	- 1 574 689	- 1 657 321
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	- 67 745 561	- 132 233 180
Investissements nets dans des placements de capitaux	61 956 533	- 20 079 754
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	61 956 533	- 20 079 754
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	- 5 789 028	- 152 312 934
Liquidités état initial 01.01.	37 744 865	190 057 800
Liquidités état final 31.12.	31 955 838	37 744 865
Variation des liquidités	- 5 789 028	- 152 312 934

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Réserves sur réassurance active LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2022	100 000	50 000	279 346 606	57 521 772	8 261 278	- 83 200 332	262 079 323
Répartition du résultat de l'année précédente		-	- 82 732 057	- 241 553	- 226 722	83 200 332	-
Fonds propres au 01.01.2023	100 000	50 000	196 614 549	57 280 219	8 034 555	-	262 079 323
Résultat annuel						- 42 232 324	- 42 232 324
Fonds propres au 31.12.2023	100 000	50 000	196 614 549	57 280 219	8 034 555	- 42 232 324	219 846 999

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2023

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). La dernière valorisation par un expert externe a été effectuée en 2021. Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour la réduction volontaire des réserves

Des provisions non-techniques peuvent être constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

Annexe aux comptes 2023

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances Indemnités journalières LAMAL			Réassurance			Total		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits												
Primes brutes	1 403 972 708	1 415 391 483	-0,8%	65 612 184	65 023 890	0,9%	1 281 705	1 325 288	-3,3%	1 470 866 597	1 481 740 661	-0,7%
Part aux excédents	-	-	0,0%	-1 631 564	-1 085 308	50,3%	-1 700	-53 000	-96,8%	-1 633 264	-1 138 308	43,5%
Diminution des cotisations (*)	-22 005 788	-21 298 970	3,3%	2 297 690	984 203	133,5%	-	-	0,0%	-19 708 097	-20 314 768	-3,0%
Contributions à la réduction des primes	322 502 104	308 245 430	4,6%	-	-	0,0%	-	-	0,0%	322 502 104	308 245 430	4,6%
Contributions liées à la santé	-1 568 235	-1 622 658	-3,4%	-	-	0,0%	-	-	0,0%	-1 568 235	-1 622 658	-3,4%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-322 502 104	-308 245 430	4,6%	-	-	0,0%	-	-	0,0%	-322 502 104	-308 245 430	4,6%
Autres produits d'exploitation	871 435	833 732	4,5%	-	-	0,0%	-	-	0,0%	871 435	833 732	4,5%
Primes acquises pour propre compte	1 381 270 120	1 393 303 586	-0,9%	66 278 311	64 922 785	2,1%	1 280 005	1 272 288	0,6%	1 448 828 436	1 459 498 659	-0,7%
Charges												
Prestations	-1 702 618 352	-1 686 851 952	0,9%	-55 824 201	-55 482 393	0,6%	-1 001 543	-1 580 320	-36,6%	-1 759 444 095	-1 743 914 665	0,9%
Variation des provisions techniques pour propre compte	14 888 265	4 175 751	256,5%	-549 980	2 690 444	n/a	-1 027 535	547 320	n/a	14 210 751	7 413 515	91,7%
Participations	208 549 958	212 817 694	-2,0%	-	-	0,0%	-	-	0,0%	208 549 958	212 817 694	-2,0%
Autres charges d'assurance	-6 944 523	-10 105 953	-31,3%	-887 360	-858 589	3,4%	-	-	0,0%	-7 831 883	-10 964 542	-28,6%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0,0%	43 000	-95 000	n/a	-	-	0,0%	43 000	-95 000	n/a
Compensation des risques	109 871 581	110 255 129	-0,3%	-	-	0,0%	-	-	0,0%	109 871 581	110 255 129	-0,3%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-1 376 253 070	-1 369 709 331	0,5%	-57 218 540	-53 745 538	6,5%	-1 129 078	-1 033 000	9,3%	-1 434 600 688	-1 424 487 869	0,7%
Frais de gestion et d'administration	-70 157 774	-84 261 809	-16,7%	-9 024 662	-9 179 791	-1,7%	-128 000	-150 000	-14,7%	-79 310 456	-83 591 600	-15,3%
Total charges d'exploitation	-1 446 410 844	-1 453 971 140	-0,5%	-66 243 201	-62 925 329	5,3%	-1 257 078	-1 183 000	6,3%	-1 513 911 124	-1 518 079 469	-0,3%
Résultat technique de l'assurance	-65 140 724	-60 667 553	7,4%	35 109	1 997 455	-98,2%	22 927	89 288	-74,3%	-65 082 688	-58 580 810	11,1%
Autres produits financiers	922 253	11 556	n/a	104 006	1 174	n/a	14 025	166	n/a	1 040 264	12 896	n/a
Autres charges financières	-642 818	-1 667 995	-61,5%	-72 469	-169 503	-57,2%	-9 776	-23 904	-59,1%	-725 087	-1 861 402	-61,0%
Produits sur les placements en capitaux	31 471 255	9 070 277	247,0%	3 549 123	9 21 731	285,0%	4 786 609	129 984	268,2%	35 498 986	10 121 993	250,7%
Charges sur les placements en capitaux	-11 577 238	-52 562 054	-78,0%	-1 305 605	-5 341 411	-75,6%	-1 76 065	-753 256	-78,6%	-13 058 908	-58 656 721	-77,7%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	23 118 000	n/a	-	2 349 000	n/a	-	331 000	n/a	-	25 798 000	n/a
Autres produits d'exploitation	95 089	-	n/a	-	-	0,0%	-	-	0,0%	95 089	-	n/a
Autres charges d'exploitation	-	-34 288	n/a	-	-	0,0%	-	-	0,0%	-	-34 288	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	20 268 540	-22 064 503	n/a	2 275 030	-2 239 009	n/a	306 794	-316 010	n/a	22 850 364	-24 619 522	n/a
Résultat de l'exercice	-44 872 184	-82 732 057	-45,8%	2 310 199	-241 553	n/a	32 9721	-22 6722	n/a	-42 232 324	-83 200 332	-49,2%

(*) Les décomptes finaux pour les LI LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Annexe aux comptes 2023

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2023	2022	Variation
Primes brutes	1 470 866 597	1 481 740 661	- 10 874 064
Part aux excédents	- 1 633 264	- 1 138 308	- 494 956
Primes rétroactives	- 2 365 836	- 3 084 362	718 527
Amortissement sur cotisations	- 16 315 262	- 17 950 405	1 635 144
Variation de la provision "Ducroire"	- 1 027 000	720 000	- 1 747 000
Contributions à la réduction des primes	322 502 104	308 245 430	14 256 674
Contributions liées à la santé	- 1 568 235	- 1 622 658	54 424
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 322 502 104	- 308 245 430	- 14 256 674
Autres produits d'exploitation	871 435	833 732	37 702
Total	1 448 828 436	1 459 498 659	- 10 670 223

2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2023	2022	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1 702 618 352	-1 686 851 952	- 15 766 400
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	208 549 958	212 817 694	- 4 267 735
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1 494 068 393	-1 474 034 258	- 20 034 135
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 55 824 201	- 55 482 393	- 341 808
Prestations de la réassurance active	- 1 001 543	- 1 580 320	578 777
Total	-1 550 894 137	-1 531 096 971	- 19 797 166

3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2023	2022	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 86 239 121	- 99 085 846	12 846 725
Frais de contentieux facturés	17 668 292	15 141 333	2 526 959
Autres frais administratifs	- 10 739 607	- 9 647 087	- 1 092 520
Total	- 79 310 436	- 93 591 600	14 281 164

Frais de gestion et d'administration par nature

	2023	2022	Variation
Publicité et marketing	- 5 753 109	- 5 439 316	- 313 793
Commissions	- 6 167 533	- 5 248 520	- 919 012
Frais d'exploitation divers	- 67 389 794	- 82 903 764	15 513 970
Total	- 79 310 436	- 93 591 600	14 281 164

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Mutuel Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	2 139 024	- 581 568	1 557 456
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 354 557	- 2 686 379	12 668 178
Actions	12 505 874	- 6 002 361	6 503 513
Autres placements	5 499 530	- 3 788 600	1 710 930
Total	35 498 986	- 13 058 908	22 440 078

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions	2023	2022	Variation
Produits	1 580 390	1 307 705	272 685
Charges	- 581 568	- 310 083	- 271 485
Réévaluation	558 635	- 334 544	893 178
Résultat	1 557 456	663 078	894 378

Obligations et autres titres à revenu fixe	2023	2022	Variation
Intérêts	1 824 303	1 854 635	- 30 332
Bénéfices réalisés	69 658	143 858	- 74 200
Pertes réalisées	- 1 061 100	- 579 167	- 481 933
Bénéfices non réalisés	13 460 597	293 550	13 167 046
Pertes non réalisées	- 1 577 958	- 25 092 919	23 514 961
Charges sur capitaux	- 47 321	- 31 550	- 15 771
Résultat	12 668 178	- 23 411 593	36 079 771

Actions	2023	2022	Variation
Dividendes	2 497 601	2 330 194	167 407
Bénéfices réalisés	875 149	355 649	519 501
Pertes réalisées	- 342 729	- 186 508	- 156 221
Bénéfices non réalisés	9 133 124	1 594 748	7 538 376
Pertes non réalisées	- 5 534 956	- 13 627 190	8 092 234
Charges sur capitaux	- 124 677	- 119 964	- 4 713
Résultat	6 503 513	- 9 653 070	16 156 583

Autres placements	2023	2022	Variation
Produits	1 260 734	1 395 950	- 135 216
Bénéfices réalisés	780 667	446 212	334 455
Pertes réalisées	- 556 842	- 2 067 456	1 510 614
Bénéfices non réalisés	3 458 130	399 491	3 058 638
Pertes non réalisées	- 2 516 093	- 15 387 961	12 871 868
Charges sur capitaux	- 715 665	- 919 380	203 715
Résultat	1 710 930	- 16 133 143	17 844 074

5 Autres produits et autres charges d'exploitation

Les autres produits et autres charges d'exploitation des exercices 2022 et 2023 concernent des ajustements rétroactifs liés au plan de réduction volontaire des réserves effectué sur la période 2021.

Annexe aux comptes 2023

Explications relatives au bilan

6 Placements de capitaux en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2023	Valeur de marché au 31.12.2022	Variation
Terrains et constructions	38 421 063	30 247 286	8 173 777
Obligations et autres titres à revenu fixe	221 741 125	235 475 733	- 13 734 608
Actions	68 751 516	75 129 490	- 6 377 974
Instruments financiers dérivés - engagements	-	- 1 760 598	1 760 598
Actions	68 751 516	73 368 892	- 4 617 376
Liquidités affectées aux placements de capitaux	4 296 560	21 686 507	- 17 389 946
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	1 763 619	- 1 763 619
Liquidités	4 296 560	23 450 125	- 19 153 565
Placements collectifs	80 295 703	91 563 788	- 11 268 085
Instruments financiers dérivés	-	- 39 606	39 606
Prêts	1 100 000	5 750 000	- 4 650 000
Autres placements	81 395 703	97 274 182	- 15 878 479
Total	414 605 968	459 816 219	- 45 210 251

Liquidités pour couverture de contrats futures : Le montant ouvert au 31.12.2022 concernait des comptes de dépôt de marge couvrant des ventes à découvert de 30 contrats Euro Stoxx 50 et de 6 contrats SMI Future avec échéance au 17.03.2023. Ces derniers étaient présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements. Au 31.12.2023, il n'existe pas de contrats futures ouverts.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2022		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	- 39 606	- 39 606
Total		-	- 39 606	- 39 606

Au 31.12.2023, il n'existe pas d'instruments financiers dérivés ouverts.

7 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Intérêts courus	792 997	889 922	- 96 925
Compensation des risques à recevoir	70 280 328	58 863 611	11 416 717
Primes à facturer	4 055 976	2 345 280	1 710 696
Commissions payées d'avance	2 800 517	1 284 566	1 515 951
Autres actifs transitoires	10 327 774	3 912 463	6 415 311
Total	88 257 592	67 295 842	20 961 750

8 Créances en CHF

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	181 155 063	167 428 773	13 726 291
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 28 971 000	- 27 944 000	- 1 027 000
Autres assureurs	-	603 972	- 603 972
Subsides à recevoir	19 082 092	19 957 178	- 875 087
Impôts anticipés	514 359	325 260	189 099
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	119 364	5 477 036	- 5 357 672
Créances coûts de tests COVID-19	46 293	3 779 465	- 3 733 171
Autres créances	3 390 246	3 504 666	- 114 420
Total	175 336 417	173 132 351	2 204 067

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2023 se montent à CHF 2 310 256 (2022 : CHF 32 270 556).

9 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2022	Attribution/ dissolution 2023	31.12.2023
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	340 756 603	14 888 265	325 868 338
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	2 775 908	- 549 980	3 325 888
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance active	139 970	- 127 535	267 504
Total	343 672 480	14 210 751	329 461 730

Autres provisions techniques	31.12.2022	Attribution/ dissolution 2023	31.12.2023
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	562 000	43 000	519 000
Total	562 000	43 000	519 000

Variation des provisions techniques		14 253 751	
--	--	-------------------	--

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	344 932 354	4 175 751	340 756 603
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	5 466 352	2 690 444	2 775 908
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance active	687 290	547 320	139 970
Total	351 085 996	7 413 515	343 672 480

Autres provisions techniques	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	467 000	- 95 000	562 000
Total	467 000	- 95 000	562 000

Variation des provisions techniques		7 318 515	
--	--	------------------	--

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Taux de provisionnement déterminé	5.55%	5.00%	
Placements de capitaux	414 605 968	459 816 219	- 45 210 251
Provision nécessaire	22 991 000	22 991 000	-
Provision au bilan	22 991 000	22 991 000	-

11 Comptes de régularisation passif en CHF

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Compensation des risques à payer	510'163	-	510'163
Commissions à payer	239 112	641 375	- 402 263
Autres passifs transitoires	12 406 486	14 089 075	- 1 682 589
Total	13 155 762	14 730 450	- 1 574 689

12 Dettes en CHF

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	629 255	647 427	- 18 172
Primes encaissées d'avance	89 836 758	71 760 935	18 075 823
Comptes de passage ⁽¹⁾	11 589 863	6 185 534	5 404 329
Participations aux excédents	3 382 122	2 386 570	995 552
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	17 089 714	11 635 286	5 454 427
Subsides	1 388 509	1 338 271	50 238
Autres dettes	265 104	-	265 104
Total	124 181 325	93 954 023	30 227 301

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 22 avril 2024.

Engagements conditionnels

Mutuel Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Mutuel Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA: Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Asset Management
GMAM SA: Convention de gestion relative aux placements de capitaux

Groupe Mutuel Assurances GMA SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Annexe aux comptes 2023

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2023	2022
Résultat de l'exercice	- 42 232 324	- 83 200 332
Résultat disponible	- 42 232 324	- 83 200 332
./ Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	44 872 184	82 732 057
./ Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 2 310 139	241 553
./ Attribution à la réserve de la réassurance active LAMal	- 329 721	226 722
Solde du bénéfice à reporter	-	-



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Mutuel Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 22 avril 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Mutuel Assurance Maladie SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 16 à 27) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Cyril Motte
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Michaël Carneiro
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé



Rapport d'activité 2023

Mutuel Assurance Maladie SA

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch



Sociétés d'assurances de Groupe Mutuel Holding SA : Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par Groupe Mutuel Services SA : Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie / Groupe Mutuel Prévoyance-GMP
Fondation Collective Opsion / Fondation Opsion Libre Passage